

<http://divergences.be/spip.php?article2148>



Compagnie Jolie Môme

Barricades

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2011 - N° 24. Février 2011 - Français - CINÉMA... THÉÂTRE...TV... -

Date de mise en ligne : dimanche 30 janvier 2011

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

La Compagnie Jolie Môme reprend sa création sur la Commune de Paris *BARRICADES*

Du 18 mars au 10 avril 2011

18 mars 1871 / mars 2011 : 140 ans.

La Commune n'est pas morte !

Ses rêves non plus.

La Commune a rêvé les bases d'une société moderne :

â€” démocratie authentique,

â€” émancipation de la femme,

â€” école gratuite et obligatoire,

â€” séparation de l'église et de l'État,

â€” autogestion,

â€” rejet des exclusions et inégalités,

â€” diminution du temps de travail (8h/jour par 6 jours),

â€” réglementation du travail de nuit

â€” réquisition des logements vides...



APPEL DES SECTIONS PARISIENNES DE L'INTERNATIONALE AUX OUVRIERS ALLEMANDS, LE 12 JUILLET 1870
:

Frères d'Allemagne, au nom de la paix, n'écoutez pas les voix stipendiées ou serviles qui cherchent à vous tromper sur le véritable esprit de la France. Restez sourds à des provocations insensées, car la guerre entre nous serait une guerre fratricide. Restez calmes, comme peut le faire sans compromettre sa dignité, un grand peuple fort et courageux. Nos divisions n'amèneraient des deux côtés du Rhin que le triomphe complet du despotisme.

RÉPONSE DES INTERNATIONALISTES ALLEMANDS :

Nous aussi nous voulons la paix, le travail et la liberté ! Nous savons que des deux côtés du Rhin vivent des frères avec lesquels nous sommes prêts à mourir pour la République universelle.

Tant qu'un homme pourra mourir de faim à la porte d'un palais où tout regorge, il n'y aura rien de stable dans les institutions humaines.

Eugène Varlin (6e Chambre correctionnelle, 22 mai 1868)

Je ne veux pas me défendre. J'appartiens tout entière à la Révolution sociale et je déclare accepter la responsabilité de tous mes actes. Je l'accepte sans restrictions. Vous me reprochez d'avoir participé à l'exécution des généraux ? A cela je répondrai : oui, si je m'étais trouvée à Montmartre quand ils ont voulu faire tirer sur le peuple, je n'aurais pas hésité à faire tirer moi-même sur ceux qui donnaient des ordres semblables. Quant à l'incendie de Paris, oui j'y ai participé. Je voulais dresser une barrière de flammes aux envahisseurs de Versailles. Je n'ai pas de complices, j'ai agi de mon propre mouvement.

Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part ! Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance, et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la Commission des grâces.

LOUISE MICHEL (Déposition à son procès devant le 6e conseil de guerre)

Post-scriptum :

Pour les 140 ans de

La Commune de Paris

la Compagnie Jolie Môme reprend cette pièce créée en 1999.

Du 18 mars au 10 avril 2011

Compagnie Jolie Môme

Théâtre La Belle Etoile

14 rue Saint-Just

La Plaine, 93210 Saint-Denis

Tarifs 18 et 10 euros

Contact et réservations 01 49 98 39 20

www.cie-joliomome.org

Photos © Sébastien Godefroy